

[Arrêté du 9 octobre 2012 relatif aux conditions de mise sur le marché et d'emploi des réacteurs équipés de lampes à rayonnements ultraviolets utilisés pour le traitement d'eau destinée à la consommation humaine pris en application de l'article R. 1321-50 \(I et II\) du code de la santé publique - Légifrance](#)

[Arrêté 17/12/2008 Déclaration Forage](#)

[Arrêté du 17/12/2008](#)

[Décret n° 2023-835 du 29 août 2023 relatif aux usages et aux conditions d'utilisation des eaux de pluie](#)

[Arrêté du 11/01/2007 limite de qualité d'eau](#)

[Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique](#)
[NOR : SPRP2221010A](#)

[Arrêté des eaux pluviales du 21/08/2008](#)

[Déclaration des dispositifs de prélèvement/ Décret du 2/07/2008](#)

[Formulaire de déclaration puits et forages domestiques](#)

[Arrêté d'utilisation des eaux usés](#)

[Arrêté du 14 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage d'espaces verts.](#)

[Arrêté du 12 juillet 2024 relatif aux conditions sanitaires d'utilisation d'eaux improches à la consommation humaine pour des usages domestiques pris en application de l'article R. 1322-94 du code de la santé publique](#)